

Atlas interactif sous régional sur l'éducation (Burkina Faso, Mali, Sénégal)

Indicateur : Ayant accédé au supérieur

Ce document présente une analyse sommaire des résultats obtenus au sujet de l'indicateur « Ayant accédé au supérieur » dans le cadre de *l'atlas interactif sous régional sur l'éducation* du projet DEMOSTAF.

Cet atlas, commun à trois pays - le Burkina Faso, le Mali et le Sénégal -, s'appuie sur les données du dernier recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) de chacun des trois pays, soit respectivement 2006, 2009 et 2013. L'indicateur « ayant accédé au supérieur » donne les proportions d'individus qui ont fréquenté le supérieur dans une génération donnée, selon le lieu de résidence. Il a été calculé pour les 140 unités d'analyse¹, pour chaque sexe et pour l'ensemble, et au sein de toutes les générations ayant théoriquement dépassé l'âge de fréquentation du supérieur au moment du recensement le plus ancien, celui du Burkina Faso, conduit en 2006, soit les groupes de générations : 1950-59, 1960-69 et 1970-79².

Les groupes de générations pris en compte auraient entamé leur cycle d'apprentissage au supérieur dans les décennies 1970-1979 pour les plus anciennes, 1980-1989 pour les générations intermédiaires et 1990-1999 pour les générations les plus jeunes. Toutefois l'indicateur présenté ici ne mesure pas l'accès au supérieur au fil des générations, mais plutôt le poids relatif des individus ayant fréquenté ce niveau chez les résidents de chacune des entités territoriales et pour chacun des groupes générationnels.

Le biais de mortalité lié à une analyse portant sur des générations est rappelé dans la [section méthodologique](#) du site Web de l'atlas interactif. Pour ce qui est du supérieur, le biais est d'autant plus important que la probabilité de survie des individus est fortement corrélée à leur niveau d'éducation, et l'effet serait accentué dans les générations les plus âgées. Un autre biais relatif à l'indicateur présenté ici est celui de la migration, les individus fortement éduqués étant également très mobiles.

¹ Les 45 provinces du Burkina Faso, les 50 cercles du Mali et les 45 départements au Sénégal, soit le second niveau d'agrégation géographique des données de recensement dans ces trois pays.

² Il n'existe pas d'âge officiel de fréquentation au supérieur. Les âges officiels de fréquentation étaient de 7-12 ans au primaire et 13-19 ans au secondaire dans les trois pays avant les indépendances et dans les deux décennies qui ont suivi. En se basant sur ces âges, et conformément aux usages (cf. statistiques de l'Institut des Statistiques de l'UNESCO), qui définissent la population scolarisable à ce niveau comme : « celle des cinq années consécutives commençant par l'âge de graduation du niveau secondaire », on peut fixer l'âge de fréquentation au supérieur à la tranche d'âge 20-24 ans. Les générations considérées avaient à la date du dernier recensement conduit au Burkina Faso (2006), entre 27 à 36 ans (génération 1970-79), entre 37 et 46 ans (génération 1980-89) et entre 47 et 56 ans (génération 1950-59) et avaient toutes dépassé cette tranche d'âge officielle.

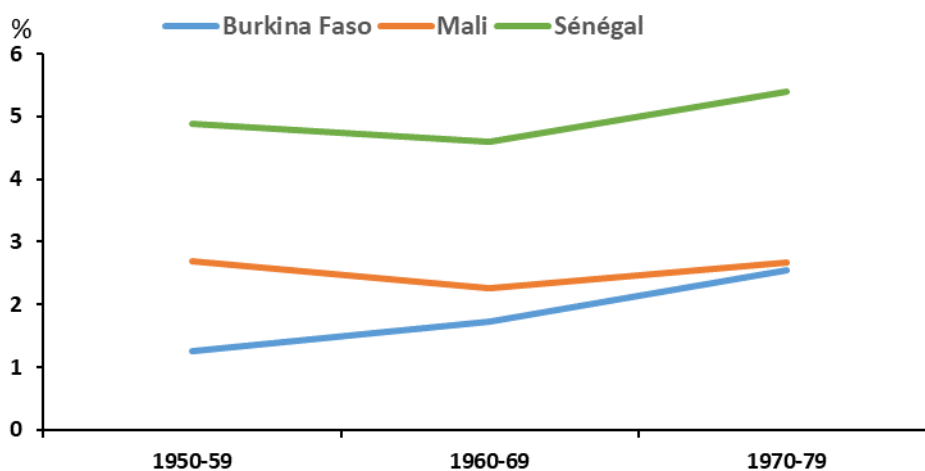
Une proportion de personnes ayant accédé au supérieur très faible dans les trois pays et dans les trois générations, malgré une hausse importante des effectifs au fil du temps

La proportion de personnes ayant accédé au supérieur est très faible au sein de chacun des trois pays où elle peine à dépasser 5% (graphique 1). Au sein de chacune des trois générations considérées, le pourcentage des personnes ayant accédé au supérieur est plus important au Sénégal que dans les deux autres pays, et la plus faible proportion se retrouve au Burkina Faso. L'avantage du Sénégal, notamment pour ce qui est des générations les plus anciennes, s'explique en partie par le fait que Dakar ayant été la capitale de l'Afrique Orientale Française (AOF), a très tôt bénéficié du déploiement en son sein d'une offre éducative de niveau supérieur destinée à la formation de tous les cadres de l'AOF.

Les écarts entre le Sénégal et les deux autres pays pourraient aussi être associés à un biais de mortalité. Les générations prises en compte dans l'atlas régional ont été recensées à différentes années. Ainsi, lors du recensement sénégalais de 2013, la génération la plus âgée (1950-1959) est composée d'individus dont l'âge varie de 54 à 63 ans, alors qu'au recensement burkinabé de 2006, les membres de cette même génération sont âgés de 47 à 56 ans. Globalement, comme les personnes diplômées sont aussi celles qui vivent plus longtemps, il se pourrait qu'il y ait une surreprésentation de personnes ayant fréquenté le supérieur dans la génération 1950-59, principalement au Sénégal.

On constate aussi qu'alors que la proportion des personnes éduquées au supérieur croît de façon régulière au fil des générations au Burkina Faso, on observe un fléchissement de leur poids au sein des générations 1960-69 au Mali et au Sénégal, mais avec une reprise au sein des générations les plus jeunes.

Graphique 1 : Proportions des individus (sexe réunis) ayant accédé au supérieur au Burkina Faso, au Mali et au Sénégal dans les générations 1950-59, 1960-69 et 1970-79



Note de lecture : au Sénégal, parmi les personnes dénombrées lors du recensement de 2013, la part relative des individus ayant accédé au supérieur était de 4,9% dans les générations 1950-59, de 4,6% dans les générations 1960-69 et de 5,4% dans les générations 1970-79.

Source : RGPH : (2006 Burkina Faso), (2009 Mali), (2013 Sénégal).

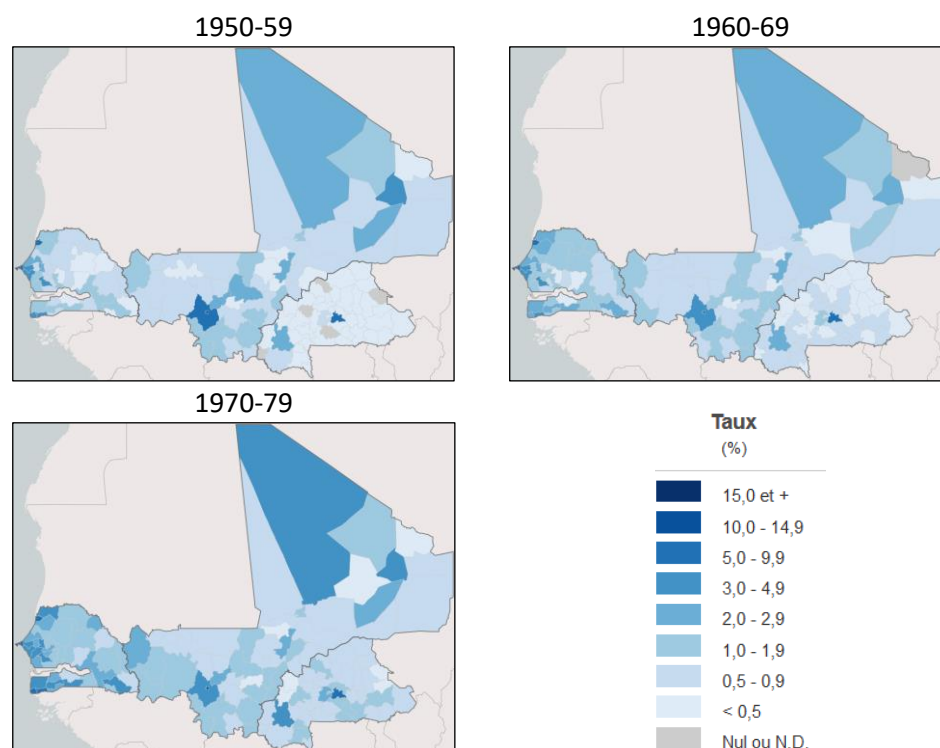
L'augmentation des proportions de personnes instruites au supérieur dans les générations les plus jeunes s'observe à même les cartes de l'Atlas régional. En effet, au fil des générations, une part de plus en plus importante des entités géographiques sont représentées par des teintes plus foncées (carte 1). L'accroissement des proportions d'individus ayant accédé au supérieur au fil des générations s'accompagne d'une plus grande distribution spatiale des personnes instruites au supérieur sur l'ensemble du territoire. En effet, si dans les trois pays, les régions abritant les capitales sont celles qui concentrent les plus fortes proportions de personnes ayant accédé au supérieur, cette surreprésentation des régions-capitales s'amenuise au fil des générations. Pour les premières générations (1950-59), en dehors des régions abritant la deuxième ville la plus importante après la capitale, le poids des personnes ayant accédé au supérieur est quasi inexistant dans le reste du pays.

Le pourcentage des personnes de cette génération ayant accédé au supérieur dans les régions-capitales est sans commune mesure avec celui observé au niveau national. Ce pourcentage est de 8,2 % dans le Kadiogo qui est la région où se trouve Ouagadougou, 13,2 % pour le district de Bamako et 19,9 % pour la région de Dakar ; respectivement, pour l'ensemble de chacun des pays, les proportions sont : 1,3 % au Burkina Faso, 2,7 % au Mali et 4,9% au Sénégal.

Dans les régions-capitales, en comparant à la fois les pourcentages et les effectifs sur l'ensemble des trois générations, on observe différentes configurations. Au Burkina Faso, la province du Kadiogo qui abrite la capitale Ouagadougou, montre des pourcentages très stables selon les générations. Le taux (8,2%) est même identique pour les générations 1950-1959 et 1960-69 alors que les effectifs d'individus instruits au supérieur sont multipliés par 2 à chaque intervalle. Ainsi, de la première à la troisième génération, parmi les régions-capitales, celle du Burkina Faso connaît la croissance la plus élevée en termes d'effectifs (multiplication par 4). À Dakar, ce sont les deux derniers taux qui sont quasi identiques (respectivement, 17,0% et 17,1%), marquant un léger recul par rapport au pourcentage initial (19,9%). Dans ce cas, le doublement des effectifs ayant accédé au supérieur se produit uniquement en comparant les données des deux générations se situant aux extrémités. Enfin, à Bamako, les pourcentages fluctuent davantage (13,2% ; 9,4% ; 10,4%) avec une légère tendance à la baisse. Toutefois, dans la capitale du Mali, les effectifs d'individus instruits au supérieur montrent une situation comparable à celle de Dakar (multiplication par deux, du premier au troisième groupe générationnel).

Ce portrait différencié entre les pourcentages et les effectifs de personnes ayant accédé au supérieur au fil des générations reflète une combinaison de facteurs. Tel que mentionné précédemment, cela renvoie à la plus faible mortalité des personnes instruites et à une probable sur représentation de celles-ci dans les générations les plus âgées. De même, la croissance de la population au fil du temps et la migration des individus moins instruits dans les capitales ont sans doute un impact sur la situation observée pour les plus jeunes générations. À cela s'ajouteraient également la migration ou l'affectation des personnes instruites des générations 1960-69 et 1970-79 dans d'autres régions du pays, du fait d'une employabilité plus grande des personnes qualifiées ailleurs que dans les capitales avec le développement de pôles régionaux.

Carte 1 : Pourcentage d'individus, sexes réunis, ayant accédé au supérieur parmi trois générations

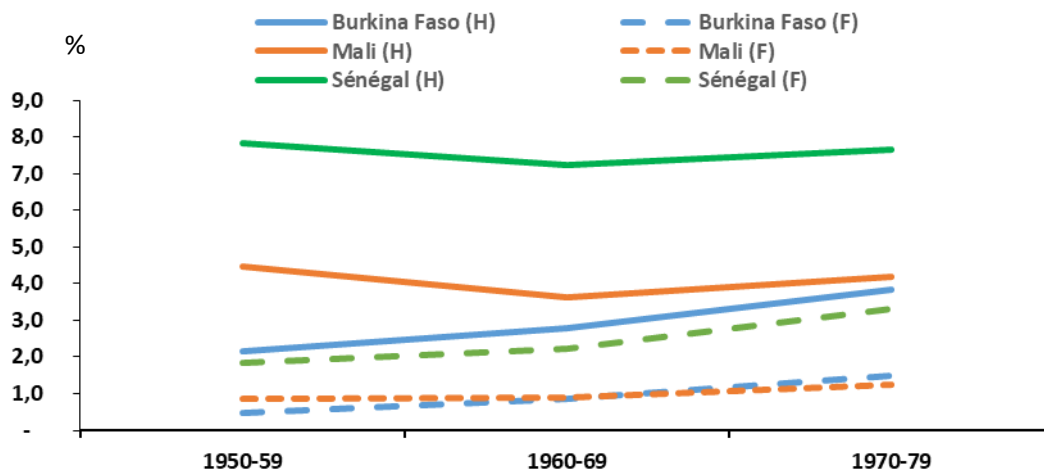


Un accès très différent selon le sexe et une distribution spatiale inégale au sein et entre les pays

Un constat commun aux trois pays est l'écart massif entre hommes et femmes concernant l'accès au supérieur et la répartition spatiale tout aussi inégale.

Les proportions d'hommes ayant accédé au supérieur sont nettement plus fortes que celles des femmes dans tous les pays et au sein de toutes les générations (graphique 2). Le rapport entre les proportions des hommes ayant atteint le supérieur et celles des femmes montre que les écarts sont plus importants au Mali et au Burkina Faso dans toutes les générations, mais qu'ils s'amenuisent lentement entre les générations. Au Sénégal, ce rapport passe de 5,3 à 3,3 entre les générations les plus anciennes et les plus jeunes ; au Burkina de 4,4 à 2,6 et au Mali de 4,3 à 2,3 (graphique 3).

Graphique 2 : Pourcentage d'individus ayant accédé au supérieur selon le sexe et la génération, au Burkina Faso, au Mali et au Sénégal

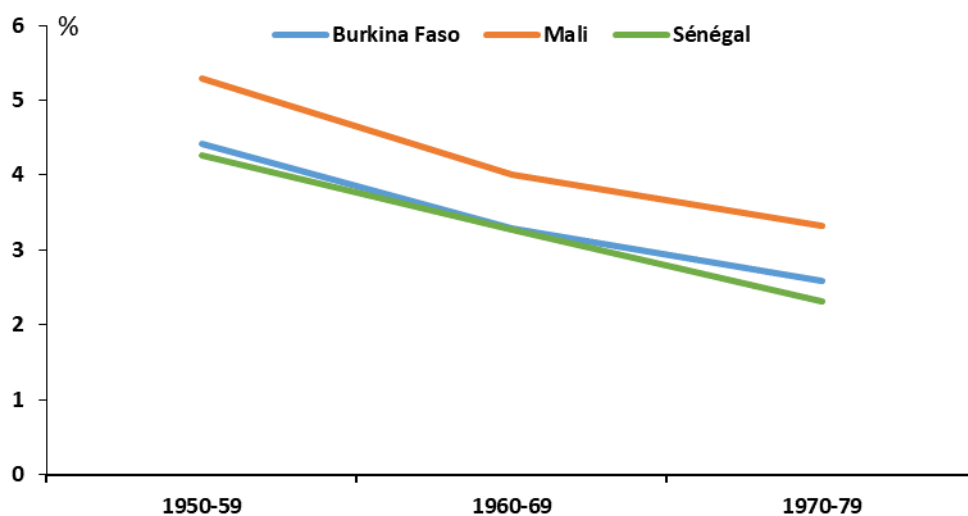


(H) = Homme, (F) = Femme.

Note de lecture : au Mali, parmi les femmes dénombrées lors du recensement de 2009, la part relative de celles ayant accédé au supérieur était de 0,8 % dans les générations 1950-59, de 0,9% dans les générations 1960-69 et de 1,3% dans les générations 1970-79.

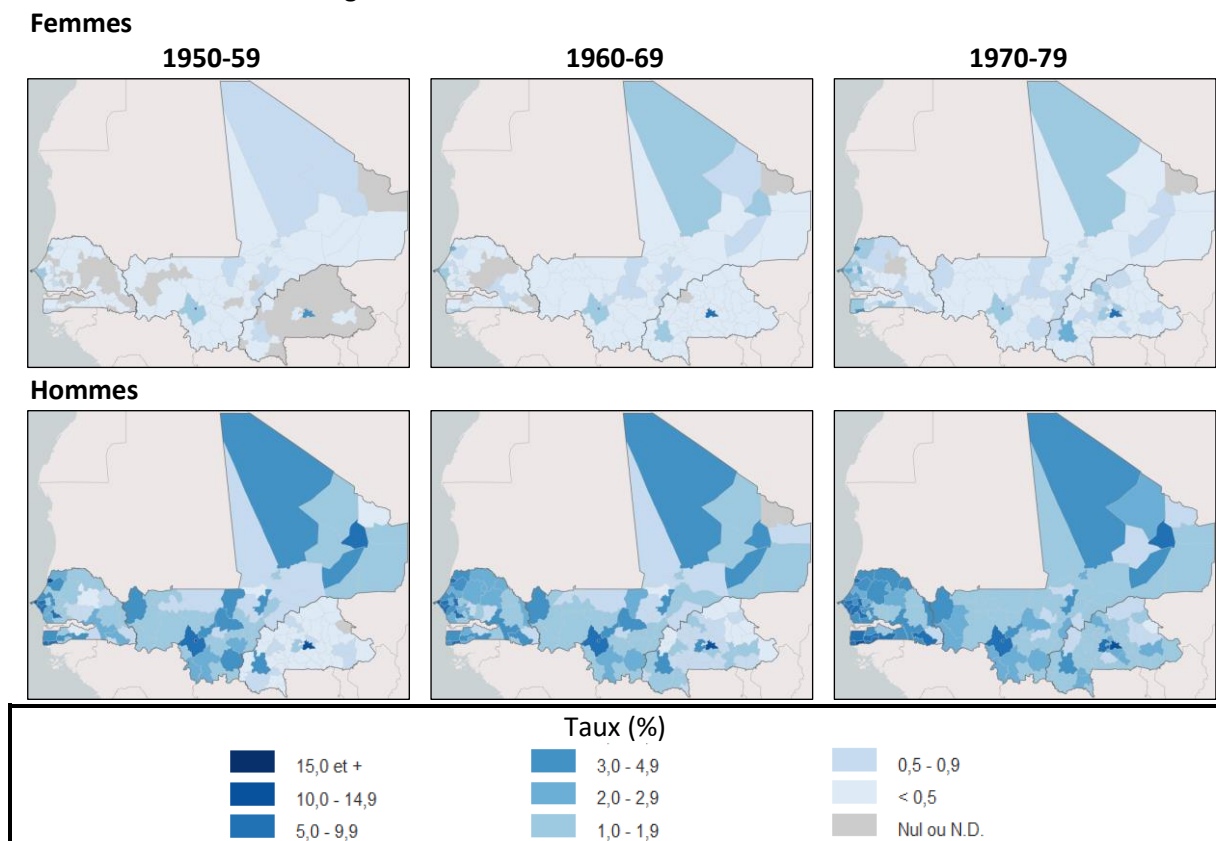
Source : RGPH : (2006 Burkina Faso), (2009 Mali), (2013 Sénégal).

Graphique 3 : Pourcentage d'accès au supérieur des hommes rapporté à celui des femmes, par pays, selon la génération



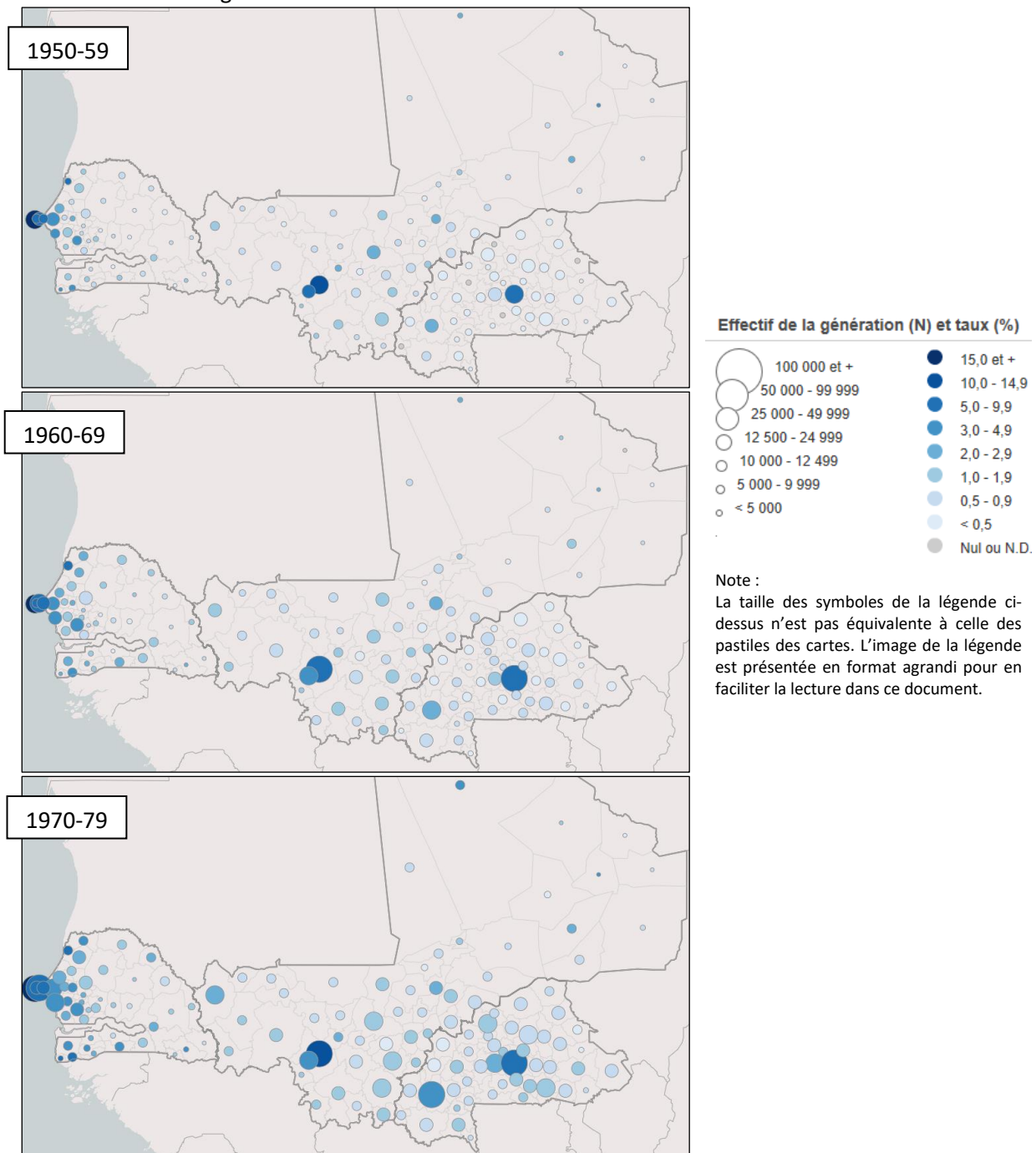
La cartographie des pourcentages d'hommes et de femmes ayant accédé au supérieur met en relief diverses inégalités (carte 2). Les régions-capitales sont quasiment les seules entités où les femmes sont représentées en ce qui concerne les deux groupes de générations les plus âgées. Pour les générations 1950-59, on observe des pourcentages différents à Dakar (10,6%), à Saint Louis (1,6%) et à Thiès (1,1%). Au Mali, les femmes de la génération ancienne ayant accédé au supérieur représentent 5,6 % dans la région de Bamako et 1,5 % dans la région de Kati, puis, 4,1 % dans la région du Kadiogo (Burkina Faso) et n'atteignent jamais plus de 1 % dans les autres entités géographiques. Concernant les générations 1960-69, le pourcentage des femmes ayant accédé au supérieur demeure le même à Dakar, mais quatre autres régions montrent des taux excédant 1 %. Il s'agit de Guédiawaye (2,9 %), Rufisque (2,1 %), Pikine (2 %) et Ziguinchor (1,4 %). Ces entités s'ajoutent à Saint Louis (2,5 %) et Thiès (1,5 %). Au Mali, la distribution spatiale demeure identique à celle des générations les plus âgées, même si les pourcentages varient légèrement. Au Burkina Faso, en plus de Ouagadougou (province du Kadiogo), le pourcentage féminin atteint 1,2 % dans la province des Hauts Bassins (Bobo-Dioulasso). Les femmes instruites au supérieur des générations 1970-79 sont plus disséminées spatialement au sein des pays que celles des deux générations les plus âgées, mais toujours moins que les hommes.

Carte 2 : Pourcentage d'individus ayant accédé au supérieur parmi trois générations au Burkina Faso, au Mali et au Sénégal



Les dernières illustrations (carte 3) utilisent des symboles circulaires présentant les mêmes pourcentages d'accès que les cartes précédentes. La taille des symboles correspond à la population de chacun des groupes générationnels (le dénominateur utilisé dans le calcul des taux). Ainsi, ces cartes offrent une représentation des taux d'accès en corrigeant le biais visuel des cartes choroplèthes où une zone faiblement peuplée peut occuper une grande superficie de la carte. C'est par exemple les cas des régions de Tombouctou, Téssalit et Goundam au Mali. Inversement, ces cartes permettent de mieux faire ressortir l'importance des régions-capitales en termes de poids relatif des populations de ces métropoles.

Carte 3 : Individus ayant accédé au supérieur parmi trois générations au Burkina Faso, au Mali et au Sénégal



Madeleine WAYACK PAMBE, Laure MOGUEROU, Sibi GUISSOU et Laurent RICHARD (2018). *Atlas interactif sous régional sur l'éducation. Indicateur : Ayant accédé au supérieur.* Projet Demostaf / Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone (ODSEF). Québec, Université Laval.



DEMOSTAF bénéficie d'un financement au titre du programme-cadre de recherche et d'innovation Horizon 2020 de l'Union européenne dans le cadre de l'accord de subvention Marie Skłodowska-Curie n°690984.

Contact : contact_demostaf@listes.ined.fr

Twitter : @Demostafproject

Site Web : demostaf.site.ined.fr/